

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### EDUCATION : LA PROJECTION DES EFFECTIFS NE PERMET PAS LA CONSTRUCTION DU 3<sup>EME</sup> COLLEGE SUR LE SECTEUR NORD ARDECHE

31 janvier 2018

---

En 2013, l'assemblée départementale avait décidé d'étudier la création d'un nouveau collège à l'Est d'Annonay. Ce projet de 3<sup>ème</sup> collège - intégré dans la PPI à la suite des opérations de La Voulte-sur-Rhône et Vallée de la Beaume - se profilait pour une ouverture 2022/2023. Il prenait en compte d'une part les évolutions démographiques visibles à cette époque sur les cantons d'Annonay et Serrières et d'autre part la volonté de limiter la capacité du collège Les Perrières à 700 élèves. Les études préalables conduites par le Département en 2016, complétées en 2017 indiquent que l'augmentation des élèves scolarisés en 2023 ne peut excéder 200 unités (hypothèse basse : - 40 élèves). Ces données conduisent le Département à revoir son ambition et envisager l'absorption des effectifs par une réflexion autour de la carte scolaire, voire l'aménagement des structures existantes sur le secteur. Comme l'a confirmé le directeur académique des services de l'Éducation nationale lors de la réunion de travail réunissant les élus du secteur, les principaux des collèges et les élus départementaux concernés aux côtés de Laurent Ughetto, président du Département : l'Etat ne peut pourvoir en personnel administratif et pédagogiques sur ce secteur un collège de 200 élèves.

#### 200 PLACES SUPPLEMENTAIRES NECESSAIRES A L'HORIZON 2023

Le Département a engagé une « Etude de définition de site pour l'implantation d'un 3<sup>e</sup> collège public dans le secteur d'Annonay ».

Cette étude, confiée aux agences d'urbanismes de Lyon et St Etienne (Epures), a révélé - dans sa partie consacrée à l'analyse sociodémographique des secteurs du bassin d'Annonay et à la définition de la capacité nécessaire du nouveau collège - qu'entre **-20 et +170 élèves seraient à scolariser en plus en 2023** par rapport à la capacité totale des établissements actuels (La Lombardière : 500 élèves et Les Perrières : 700 élèves).

Ces chiffres issus de 3 méthodes de calcul ont été affinés à la demande des élus locaux du nord Ardèche, pour vérifier l'impact sur les projections d'effectifs des élèves scolarisés hors secteur.

La prise en compte des **mouvements d'élèves entre le Bassin d'Annonay et l'extérieur** ne change pas en profondeur les résultats des projections : entre **-42 et +204** élèves sont attendus **en 2023** par rapport à la capacité d'accueil.

#### PAS SUFFISANT POUR DOTER UN NOUVEAU COLLEGE

« Même si l'on retient l'hypothèse haute issue des études, donc 200 places supplémentaires à trouver à l'horizon 2023, la décision de construire un nouvel équipement dans ce secteur avec une capacité aussi faible n'est pas justifiée. L'Education nationale nous a confirmé qu'au vu des éléments issus des études, il n'était pas envisageable qu'une équipe pédagogique et administrative soit créée pour un établissement aussi petit » explique Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche.

Dès lors avec un surplus d'effectifs trop faible pour créer un établissement viable deux pistes de travail ont été proposées par Stéphanie Barbato, vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges :

« Nous allons dès aujourd'hui travailler sur deux hypothèses : revoir les secteurs de recrutement en tenant compte d'une part de la densité des établissements sur le secteur (Ardèche et Drôme) d'autre part des temps de transports pour les collégiens et envisager l'extension des capacités des collèges d'Annonay. »

C'est sur ces bases que les élus départementaux ont proposé aux élus du secteur -y compris ceux de la communauté de communes Portes de Drômardèche- et à l'Education nationale de poursuivre la réflexion

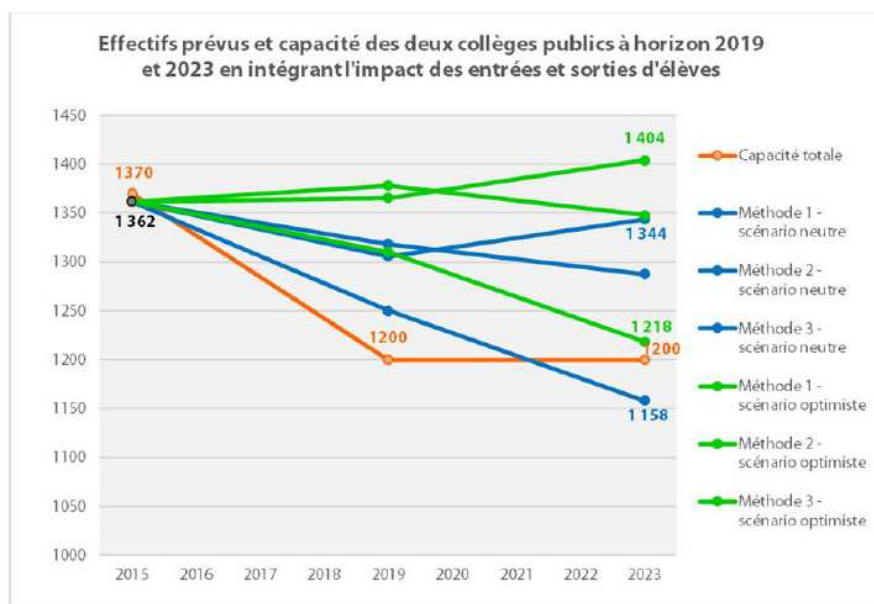
## A SAVOIR

### Méthodologie de l'étude sociodémographique permettant de projeter les effectifs collégiens du Bassin d'Annonay en 2019 et 2023

- Trois méthodes de projection, basées sur les effectifs scolaires et sur les données du recensement de la population : à partir des effectifs des écoles primaires en 2015 sur le bassin d'Annonay / à partir des 11-14 ans en 2012 sur le bassin d'Annonay (dernières données Insee) et de l'accroissement annuel moyen de la population / à partir des 4-7 ans (projection 2019) et des 0-3 ans (projection 2023) en 2012 (dernières données Insee) et de l'accroissement annuel moyen par le solde migratoire.

- Correction par la prise en compte des élèves entrants / sortants selon deux scénarii : le solde des élèves entrants moins les élèves sortants se maintient (scénario neutre) / tous les élèves qui étaient scolarisés à l'extérieur du Bassin d'Annonay restent dans un collège du Bassin et tous ceux qui venaient de l'extérieur continuent à venir (scénario optimiste)

**-40 à +200 élèves en 2023 par rapport aux capacités des collèges**



**Résultat le plus élevé en 2023 : scénario optimiste, méthode 2 avec +204 élèves**

**Résultat le plus bas en 2023 : scénario neutre, méthode 3 avec -42 élèves.**

## CONTACTS

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

Tél 04 75 66 77 08 / com@ardeche.fr